

Annecy, le 3 avril 2023

### Réhabilitation

---

## Le permis de construire de l'Hôtel de Ville d'Annecy déposé

**Plus de trois ans après l'incendie qui avait contraint les services de la Ville d'Annecy à quitter l'hôtel de ville situé à Annecy historique, une nouvelle page s'ouvre en 2023, avec notamment le dépôt du permis de construire, le début de consultation des entreprises et la poursuite des réflexions avec les habitants autour de l'espace citoyen.**

### **Une réhabilitation attendue des Annéciennes et des Annéciens**

Le permis de construire du projet de réhabilitation de l'hôtel de Ville d'Annecy vient d'être déposé, ouvrant ainsi une nouvelle phase avec le début de la consultation des entreprises et une installation du chantier à la fin de l'année.

Dans le détail du calendrier :

- **Février** : commission ville durable et accessibilité
- **Mars** : dépôt du permis de construire
- **Juin** : dossier de consultation des entreprises et marchés publics
- **Septembre** : dévoilement des perspectives définitives
- **Décembre** : installation du chantier
- **Janvier 2024** : début des travaux
- **Dernier trimestre 2025** : ouverture de l'hôtel de ville

Repensés au prisme des besoins en services publics des habitants et de leurs attentes, les contours de cette future maison citoyenne sont déjà connus et en adéquation avec le Bien construire Annecy :

- Un projet exemplaire en matière de consommation énergétique, avec l'utilisation de la géothermie notamment
- Un hôtel de ville accessible et pensé pour les personnes en situation de handicap et à mobilité réduite
- Un espace citoyen au rez-de-chaussée, soumis prochainement à une concertation des habitants pour co-construire ces espaces de convivialité

L'Hôtel de Ville se situe par ailleurs dans un périmètre d'Aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine (AVAP), nécessitant l'avis des architectes des bâtiments de France, afin de garantir la qualité architecturale des constructions existantes et à venir et l'aménagement des espaces.